



COMPTE RENDU DE LA 205^e RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

ADOPTÉ LE 26 SEPTEMBRE 2018

- DATE:** Le 27 novembre 2017
- LIEU:** Ville de Québec (Hôtel Château Laurier, 1220 Place Georges V Ouest, Salle du Manège)
- PRÉSENCES:** Caroline Girard, Canada
Kelly LeBlanc, Gouvernement de la Nation Crie (GNC)
Chantal Otter Tétreault, GNC
Jean Picard, Canada
François Provost, Québec
Melissa Saganash, GNC, Présidente
Jean-Yves Savaria, Canada
Mélanie Veilleux-Nolin, Québec
- Amira Elgiheny, Agente de secrétariat
Graeme Morin, Analyste en environnement
- ABSENCES:** Andy Baribeau, GNC
Manon Cyr, Québec
Pascale Labbé, Québec

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour, modifié par la substitution du mot « adoption » pour le mot « réception » aux points #8 et #11, est adopté sur une motion présentée par Annie Déziel, appuyée par Chantal Otter Tétreault.

2. ADOPTION DE COMPTES-RENDUS (203^e AND 204^e RÉUNIONS DU CCEBJ)

Annie Déziel suggère une correction administrative mineure au point 9c du compte-rendu de la 203^e réunion. Le compte rendu modifié est adopté sur une motion présentée par Caroline Girard, appuyée par Mélanie Veilleux-Nolin.

Kelly LeBlanc suggère plusieurs modifications au texte aux points 2, 3, 5c et 5d du compte-rendu de la 204^e réunion. Le compte rendu ainsi modifié est adopté sur une motion présentée par Caroline Girard, appuyée par Mélanie Veilleux-Nolin.

3. PROJET DE BUDGET 2018-2019, PLANIFICATION STRATÉGIQUE, ASSURANCE POUR LES EMPLOYÉS

Projet de budget 2018-2019

Les membres s'entendent pour dire qu'il reste du travail à accomplir avant d'adopter un budget pour l'exercice 2018-2019. Il est donc convenu que l'analyste et l'agente de secrétariat prépareront un nouveau projet de budget, y compris les renseignements généraux sur les dépenses, et le présenteront de nouveau au Comité administratif aux fins de discussion. Il sera ensuite transmis aux membres pour recueillir leurs commentaires et le faire adopter avant le 18 décembre 2017.

Planification stratégique

Les membres conviennent qu'un nouveau plan stratégique 2018-2023 devrait être élaboré. Par la suite, un plan budgétaire sur cinq ans devrait être préparé de façon à compléter le plan stratégique. Les membres conviennent qu'un atelier devrait être organisé pour discuter de la question lorsque la documentation nécessaire sera prête.

Assurance pour les employés

L'analyste présente les prix proposés par le courtier d'assurance. De plus amples discussions sont nécessaires avant de prendre une décision. Le Comité administratif est chargé du dossier.

4. SUIVI DES DOSSIERS N° 1

a. Règlements pour la mise en œuvre de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE) révisée

L'analyste confirme avoir transmis les commentaires du CCEBJ au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) le 13 octobre 2017, accompagnés d'un aperçu de la nature de commentaires du CCEBJ. Il confirme aussi que les règlements pour la mise en œuvre de la LQE révisée seront publiés dans les prochains mois dans la Gazette officielle du Québec. Dès leur publication, il informera le sous-comité chargé du dossier dans le but de discuter des mesures à prendre.

b. Commentaires concernant la Loi sur les pêches

L'analyste confirme avoir transmis, le 20 octobre 2017, les commentaires du CCEBJ au ministre des Pêches, des Océans et de la Garde côtière canadienne et au président du Comité permanent des pêches et des océans au sujet du document du gouvernement du Canada intitulé *Examen des processus d'évaluation environnementale et réglementaire : document de travail*. Il mentionne que le ministère des Pêches et des Océans confirme avoir reçu les commentaires. Les membres reconnaissent que le CCEBJ doit suivre le dossier et réagir en conséquence une fois que le processus parlementaire sur les modifications législatives proposées aura été entamé.

c. *Commentaires concernant la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*

Le 20 octobre 2017, le CCEBJ a transmis ses commentaires au ministre d'Environnement et Changements climatiques Canada (ECCC) et à l'administrateur fédéral du chapitre 22 au sujet du document du gouvernement du Canada intitulé *Examen des processus d'évaluation environnementale et réglementaire : document de travail*. Tel que discuté au point précédent sur la *Loi sur les pêches*, le CCEBJ doit suivre le dossier et réagir en conséquence lorsque le processus parlementaire sur les modifications législatives proposées sera entamé.

d. *Avis n° 2 pour le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ) concernant le Plan régional de développement intégré des ressources naturelles et du territoire (PRDIRT)*

L'analyste confirme que ledit avis a été transmis au GREIBJ le 24 octobre 2017 et présenté lors d'une réunion de son conseil à Chibougamau le 22 novembre 2017. Il mentionne que la période de questions à la suite de la présentation a permis de clarifier certains éléments dans l'avis, à savoir, que le PRDIRT est un plan conçu par la région, pour la région. Il ajoute que la présentation a de plus permis de rassurer les planificateurs du GREIBJ que le PRDIRT pourra être préparé dans le respect des principes directeurs de la CBJNQ et, à la fois, de leurs objectifs de planification respectifs. L'analyste s'est dit désolé du temps requis pour préparer l'avis. Les membres confirment qu'il s'agit d'un délai raisonnable compte tenu de la complexité du dossier.

e. *Examen des plans d'aménagement forestier intégrés tactiques (PAFITs) 2018-2023*

L'analyste confirme que le Secrétariat a reçu les nouvelles versions des PAFIT 2018-2023 du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) le 16 novembre 2017; ceux-ci sont inchangés par rapport à ceux que le CCEBJ a déjà reçus et commentés au mois d'avril 2013.

Au-delà de ces commentaires, l'analyste confirme qu'aucun développement n'est survenu dans ce dossier depuis la dernière réunion. Il reste, entre autres, à intégrer le document préliminaire sur les critères et les indicateurs à utiliser pour l'examen dans l'appel d'offres pour les consultants qui devront effectuer l'examen. L'analyste confirme que cela sera fait sous peu et qu'il convoquera alors une autre réunion du sous-comité pour régler les derniers détails de l'ébauche de l'appel d'offres. Par la suite, ledit matériel sera présenté au CCEBJ à des fins d'adoption et distribué dans le but de retenir les services d'une firme pour l'examen.

L'analyste mentionne qu'un « examen simulé » pourrait être commandé afin de peaufiner l'examen officiel ultérieur lorsque les projets de PAFIT seront prêts à être étudiés par le MFFP à l'hiver-printemps de 2019. Un membre confirme toutefois que cet « examen simulé » ne sera pas requis.

Plusieurs membres suggèrent que le CCEBJ s'informe de la situation des tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT), et que la révision de l'appel d'offres pourrait bénéficier de l'aide extérieure.¹ Ceci dit, les membres sont d'accord avec l'idée d'établir une ligne de communication plus formelle avec les TLGIRT, mais que le sous-comité devrait d'abord revoir l'appel d'offres et discuter des mesures à prendre concernant l'établissement d'un moyen de communication plus formel avec les TLGIRT.

¹ On suggère également qu'un ingénieur forestier au GNC puisse aider à la révision de l'appel d'offres et à l'élaboration d'une ligne de communication avec les TLGIRT.

f. Commentaires concernant le plan d'action fédérale et la planification de mesures de rétablissement du Gouvernement provincial

Étant donné que les initiatives fédérales et provinciales pour le rétablissement du caribou forestier sont intrinsèquement liées, le CCEBJ a préparé et transmis une seule lettre à l'attention du ministre de l'ECCE et du ministre du MFFP le 2 novembre 2017. La lettre présente les points de vue du CCEBJ concernant l'interaction entre le rétablissement fédéral et les responsabilités provinciales à ce sujet.

Le CCEBJ poursuivra activement son travail de réflexion sur ce sujet, à la lumière d'un rapport commandé par le CCEBJ (voir ci-dessous), par l'entremise de son sous-comité sur le caribou forestier.

5. PRÉSENTATION CONCERNANT LE RAPPORT SUR LE CARIBOU FORESTIER COMMANDÉ PAR LE CCEBJ

Après une table ronde d'introduction, le présentateur précise d'abord que les commentaires des membres lors de l'ébauche ont servi à produire un document plus simple. Puis il présente son contenu : une synthèse des connaissances de la situation du caribou forestier (CF) dans le Territoire et des suggestions sur les mesures de rétablissement futures. En conclusion, il fournit un résumé des diverses mesures nécessaires pour aider au rétablissement des hardes dans le Territoire.

6. RÉCEPTION DU RAPPORT SUR LE CARIBOU FORESTIER COMMANDÉ PAR LE CCEBJ ET DISCUSSION CONCERNANT LES ACTIONS ULTÉRIEURES DU CCEBJ

Le rapport soulève plusieurs conclusions et propose des mesures à prendre concernant les efforts provinciaux liés à la planification du rétablissement; c'est-à-dire, la possibilité d'atteindre les seuils de perturbation reconnus par le gouvernement fédéral et la fermeture de routes d'accès et autres infrastructures linéaires. Il est entendu que ces conclusions devraient servir à étayer les réflexions du CCEBJ quant à ses propres interventions concernant les efforts de rétablissement provinciaux et fédéraux et son examen des plans d'aménagement forestier. Le document saura guider les sous-comités du CCEBJ sur le caribou forestier et la foresterie quant au choix d'interventions futures et comme source possible de produits dérivés.

Le document a été commandé par le CCEBJ, pour le CCEBJ. On confirme ainsi que le Comité accepte le document et que le contrat peut être fermé. L'analyste est chargé de confirmer cela auprès de l'expert.

7. RÉCEPTION DU RAPPORT D'OURANOS SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Une discussion a lieu sur le besoin de s'assurer que les contrats externes futurs fassent clairement état des produits à livrer et des calendriers de réalisation. Les membres conviennent que le rapport respecte le contrat quant à son contenu et qu'il contient beaucoup d'informations utiles sur l'état des connaissances dans le Territoire en ce qui concerne les changements climatiques et l'adaptation qui en découle.

Il sera important d'extraire les messages importants, contenus surtout dans les premières parties du rapport, et de les diffuser dans les communautés. Il sera important de s'assurer que ces livrables soient faciles à comprendre et que l'information résonne avec les membres de la communauté. Il faudrait de plus favoriser un certain niveau d'interactivité. On demande à l'analyste d'étudier la possibilité d'élaborer des outils interactifs en ligne à cet égard. Les membres conviennent qu'il s'agit là d'un projet intéressant pour le CCEBJ.

On confirme donc que le Comité accepte le document et que le contrat peut être fermé. L'analyste est chargé de confirmer cela auprès d'Ouranos.

Poursuivant sur le thème des changements climatiques, un membre donne un bref aperçu d'un projet à survenir dans la Nation Crie de Mistissini en ce qui concerne l'adaptation communautaire aux changements climatiques. Le CCEBJ devrait se tenir au courant du projet.

8. PLAN DE DISTRIBUTION POUR LE DOCUMENT D'ORIENTATION SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE POUR LES PROMOTEURS

L'analyste mentionne qu'un projet de liste de distribution pour la diffusion dudit document d'orientation, une fois terminé, a été distribué aux membres à des fins de commentaires. Il encourage les membres de suggérer d'autres destinataires potentiels quand ils auront l'occasion étant donné que le document d'orientation est toujours en élaboration.

9. SUIVI DES DOSSIERS N° 2

a. Étude sur les effets cumulatifs (meilleures pratiques d'évaluation régionale)

Il est décidé que l'analyste réanimera le sous-comité chargé du dossier, et communiquera avec le chercheur principal dont le CCEBJ a déjà retenu les services pour des travaux réalisés sur le sujet, afin d'organiser le début de l'étude pour 2018.

b. Recommandations concernant la révision des annexes 1 et 2 du chapitre 22

L'analyste confirme que la lettre demandant une mise à jour de la révision des annexes a été envoyée le 14 août 2017, suivie d'une réponse du MDDELCC le 25 septembre suivant. À ce jour, tant le gouvernement fédéral que le Gouvernement de la Nation Crie n'ont pas présenté leurs réponses respectives.

e. 'Rencontre de mise à jour' avec les comités d'évaluation et d'examen du chapitre 22 à l'automne 2018

Les membres confirment leur intérêt pour la tenue d'un tel événement, mais doivent le reporter à l'année prochaine compte tenu des ressources actuelles et du volume de travail.

f. Rencontres annuelles avec les Administrateurs

Les membres confirment leur intérêt pour la tenue de tels événements, mais doivent les reporter à l'année prochaine compte tenu des ressources actuelles et du volume de travail.

10. VARIA

a. Collaboration / préparation de la « Stratégie action jeunesse crie » en 2018

Lors de la dernière réunion, la présidente a informé les membres que le GNC mettra en œuvre une stratégie pour mobiliser la jeunesse crie. Il sera important que les membres du sous-comité du CCEBJ chargé du développement du Plan stratégique 2018-2023 du CCEBJ gardent cette stratégie à l'esprit. Par exemple, il peut être fort pertinent que le nouveau Plan stratégique comprenne des initiatives qui visent à mieux informer le public sur le rôle et le mandat du CCEBJ.

b. Webinaire pour l'International Association for Impact Assessment (IAIA) en 2018

Les membres remarquent qu'il s'agit peut-être d'une bonne occasion d'accroître la visibilité du CCEBJ, mais qu'un report à l'année prochaine est nécessaire compte tenu des ressources actuelles et du volume de travail.

c. Proposition de collaboration de la Fédération canadienne de la faune (habitats aquatiques) en 2018

L'analyste décrit la nature de la collaboration qui a été proposée au Secrétariat le 6 octobre 2017. Les membres étudient la proposition et notent que le CCEBJ doit répondre par la négative étant donné que l'initiative ne s'inscrit pas dans son mandat, et que le GNC est peut-être mieux placé pour y collaborer. L'analyste est chargé de rédiger un projet de lettre à cet effet.

d. Commentaire du CCEBJ concernant le projet de règlement sur l'eau potable du GNC

Le GNC a fait parvenir au CCEBJ une demande de commentaires sur le projet de règlement susmentionné. Un membre fournit des renseignements généraux sur le processus de rédaction du règlement, son contenu, et sur la demande transmise au CCEBJ. L'analyste est chargé d'analyser le projet de règlement et de préparer une lettre pour le GNC avec les commentaires pertinents. Étant donné l'absence d'un sous-comité du CCEBJ sur l'eau potable, la lettre sera élaborée collectivement par les membres du CCEBJ.

e. Invitation à participer dans l'initiative sur l'aquaculture du MPO

Le 24 novembre 2017, le Secrétariat a reçu une lettre du MPO lui demandant de participer à une Stratégie de mobilisation autochtone en matière d'aquaculture et à une initiative de mobilisation sur l'élaboration possible d'une loi sur l'aquaculture.

Les membres confirment que, à cette étape, le CCEBJ devrait plutôt être tenu informé de l'élaboration possible d'une loi sur l'aquaculture (c'est-à-dire suivre le dossier) et faire des commentaires si cela occasionne. De plus, ils affirment que le GNC est mieux placé pour participer à la Stratégie de mobilisation autochtone en matière d'aquaculture compte tenu de la nature tripartite du Comité et de son mandat. L'analyste est chargé de rédiger un projet de lettre à cet effet.

f. Guide de consultation du public pour les promoteurs du MDDELCC

L'analyste mentionne que, le 23 novembre 2017, le MDDELCC a publié un guide à l'intention des promoteurs intitulé « *L'information et la consultation du public dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement* ». Le CCEBJ n'a pas été invité à commenter le guide avant sa publication, et le document porte principalement sur la procédure d'évaluation environnementale pour le sud du Québec.

L'analyste va analyser le document afin d'en informer les membres et de déterminer s'il existe des liens entre le guide en question et le document d'orientation que le CCEBJ est en train de rédiger.

11. PROCHAINE RENCONTRE

Les membres confirment que la prochaine réunion aura lieu soit pendant la dernière semaine de février, ou pendant la première ou la deuxième semaine de mars. Les membres préciseront leurs disponibilités, ainsi que l'emplacement souhaité (Québec ou Montréal), par courrier électronique. L'analyste confirmera la date et le lieu exact par la suite.

Graeme Morin

Analyste en environnement